

Formation - Formation à l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux - AIPR Opérateur

Depuis le 1er Janvier 2018, la formation AIPR est devenue obligatoire.

Prévention

Règlementaires

CODE : 3189 | Mise à jour : 28/07/2022

Objectifs

- Connaître la réglementation en vigueur DT-DICT
- Se situer parmi les différents acteurs (encadrant, concepteur, opérateur) et connaître leurs rôles
- Identifier les différents types de réseaux et les conséquences d'un accrochage
- Travailler en équipe et en toute sécurité à proximité de réseaux

Contenu de la formation

FORMATION THEORIQUE :

- Réglementation et normes : DT-DICT / PDP / PPSPS
- Les rôles et responsabilités
- La terminologie et les différents types de réseaux, aériens et souterrains
- Identification des réseaux : couleurs.....
- Les risques directs pour les personnes et les biens
- Les principes de prévention lors des fouilles ou aux abords
- Méthodologie de travail (arrêt de chantier, constat d'endommagement...)
- Connaître les différents chapitres de l'AIPR (procédures avant et en cours de chantier)
- Connaître et utiliser les informations utiles avant et pendant un chantier (DICT, plans, marquage, principes de détection de réseaux...)
- Les règles à respecter : protection collective et individuelle, mesures à respecter en cas d'accrochage, la règle des 4A, les sanctions prévues...)

FORMATION PRATIQUE :

- Création d'une DT-DICT
- Lecture et analyse des réponses
- Visite d'un chantier réel ou virtuel

FORMATION PRÉSENTIELLE

PUBLIC CIBLE

Tous opérateurs de métiers qui réalisent des fouilles, des tranchés, des trous dans le sol, avec des engins de TP à proximité de lignes

PRÉ-REQUIS

≥ 18 ans minimum
≥ Savoir parler et écrire le français
≥ Connaissances préalables requises dans le vocabulaire et les techniques d'exécution associées aux ouvrages de réseaux aériens et souterrains

DURÉE

1 jour (7heures)

SESSION INTRA

Nous consulter

Modalités pédagogiques

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets

Evaluation des résultats

- Mises en situations
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Questions écrites ou orales
- Réalisation de l'évaluation des savoir-faire à l'aide d'un contrôle de connaissances théoriques (QCM en fin de stage) sur tablette

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Veillez faire connaître vos besoins au plus tôt lors de nos échanges. La prise en compte d'un besoin spécifique peut nécessiter un délai pour étudier les modalités d'adaptation ou d'orientation.

Taux de satisfaction des stagiaires :

★★★★☆ 88% (47)



Aurélie de SAINT JUST

Directrice CDM FORMATION

CDM FORMATION

CDM FORMATION forme depuis 2011 tout public professionnel dans les domaines de la prévention et de la sécurité sur toute la France.

📞 07-69-84-93-69

✉ contact@cdmformation.fr